

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

FISHERIES AND OCEANS

PÊCHES ET DES OCÉANS

Chair:

The Honourable FABIAN MANNING

Président :

L'honorable FABIAN MANNING

Tuesday, December 2, 2014

Le mardi 2 décembre 2014

Issue No. 16

Fascicule n° 16

Twenty-fifth meeting:

Vingt-cinquième réunion :

Study on the regulation of aquaculture, current challenges
and future prospects for the industry in Canada

Étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis
actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Baker, P.C.	Meredith
* Carignan, P.C. (or Martin)	Munson
* Cowan (or Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Tkachuk (*November 26, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PÊCHES ET DES OCÉANS

Président : L'honorable Fabian Manning

Vice-présidente : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Baker, C.P.	Meredith
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Munson
* Cowan (ou Fraser)	Poirier
Lovelace Nicholas	Raine
McInnis	Stewart Olsen
	Wells

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Tkachuk (*le 26 novembre 2014*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014
(29)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:35 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen and Wells (9).

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Monday, December 9, 2013, the committee continued its study on the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Fisheries and Oceans Canada:

Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management;

Wayne Moore, Director General, Strategic and Regulatory Science.

Mr. Stringer made a statement and, together with Messrs. Gilbert and Moore, answered questions.

At 6:45 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le greffier du comité,

Maxwell Hollins

Clerk of the Committee

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014
(29)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Hubley, Manning, McInnis, Meredith, Munson, Poirier, Raine, Stewart Olsen et Wells (9).

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 9 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Pêches et Océans Canada :

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture;

Wayne Moore, directeur général, Stratégies et régulations des sciences.

M. Stringer fait une déclaration puis, avec MM. Gilbert et Moore, répond aux questions.

À 18 h 45, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, December 2, 2014

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:35 p.m. to study the regulation of aquaculture, current challenges and future prospects for the industry in Canada.

Senator Fabian Manning (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I'm pleased to welcome you all to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning. I'm a senator for Newfoundland and Labrador and I'm the chair of this committee.

Before I give the floor to our witnesses, I would like to ask members of the committee to introduce themselves first.

Senator McInnis: Tom McInnis, Nova Scotia.

Senator Meredith: Don Meredith, Ontario.

Senator Hubley: Elizabeth Hubley, a senator from Prince Edward Island.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Munson: Jim Munson, Ontario.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

Senator Poirier: Rose-May Poirier, New Brunswick.

The Chair: Thank you to our committee members. The committee is continuing its special study on the regulation of aquaculture, its current challenges and future prospects for the industry in Canada. We are pleased to welcome once again senior officials from Fisheries and Oceans Canada to discuss proposed aquaculture activities regulations.

I understand you have opening remarks, but if you could take the time to introduce yourselves first for the committee members, I would appreciate it.

Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management, Fisheries and Oceans Canada: We will. Thank you for having us back again. I am very pleased to be here. My name is Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management.

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management, Fisheries and Oceans Canada: I am Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management.

Wayne Moore, Director General, Strategic and Regulatory Science, Fisheries and Oceans Canada: I am Wayne Moore, the Director General, Strategic and Regulatory Science with the department.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 2 décembre 2014

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 35, pour étudier la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie au Canada.

Le sénateur Fabian Manning (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je suis ravi de vous souhaiter la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning, je représente Terre-Neuve-et-Labrador au Sénat et je suis le président de ce comité.

Avant de céder la parole à nos témoins, j'aimerais demander aux membres du comité de se présenter.

Le sénateur McInnis : Tom McInnis, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Meredith : Don Meredith, Ontario.

La sénatrice Hubley : Elizabeth Hubley, sénatrice de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, Colombie-Britannique.

Le sénateur Munson : Jim Munson, Ontario.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Wells : David Wells, Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Poirier : Rose-May Poirier, Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci aux membres du comité. Le comité poursuit son étude spéciale sur la réglementation de l'aquaculture, les défis actuels et les perspectives d'avenir de l'industrie du Canada. Nous sommes ravis d'accueillir encore une fois des hauts fonctionnaires de Pêches et Océans Canada pour discuter de la réglementation proposée des activités aquacoles.

Je crois comprendre que vous avez des remarques liminaires à prononcer, mais je vous saurais gré de prendre d'abord le temps de vous présenter aux membres du comité.

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches, Pêches et Océans Canada : Bien sûr. Merci de nous accueillir encore une fois. Je suis ravi d'être ici. Je m'appelle Kevin Stringer et je suis sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches.

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture, Pêches et Océans Canada : Je m'appelle Eric Gilbert et je suis directeur général, Gestion de l'aquaculture.

Wayne Moore, directeur général, Stratégies et régulations des sciences, Pêches et Océans Canada : Je m'appelle Wayne Moore et je suis directeur général de Stratégies et régulations des sciences au ministère.

The Chair: Thank you for taking the time to be with us this evening. Mr. Stringer, my understanding is that you may have some opening remarks and then we will get to questions from senators. The floor is yours, sir.

Mr. Stringer: Thank you very much. I have a few informal comments to provide context. I'm pleased to answer your questions on the proposed aquaculture activities regulations.

As we stated last week when we had the opportunity to appear before you, and as you already know from the extensive studies this committee has been doing, the global demand for fish and seafood continues to rise. The United Nations' Food and Agriculture Organization predicts that, without any production increases, there will be a global 40 million tonne seafood shortage by 2030. The department and I, as a fish manager, will do what we can to see that some of this — and as much of this as possible — is addressed in the wild fishery, but the reality is that much of this demand can only be met through increased aquaculture production.

With its vast and rich aquatic resources, Canada is in a good position to provide some of that contribution. Since the aquaculture industry is predominantly situated in rural and coastal Canada, this opportunity can contribute to growth in those areas, providing meaningful, well-paying, full-time employment.

At the same time, our job as government is to ensure that any such growth takes place in a sustainable manner. This means developing and maintaining a strong and modern regulatory regime that can enable growth while protecting the aquatic ecosystem for future generations of Canadians.

[*Translation*]

Canada's aquaculture industry is already an important industry. At this time, the Canadian industry produces over 45 different species on fish farms, with salmon, mussels, oysters and trout accounting for 97 per cent of the volume produced. British Columbia and New Brunswick are the largest producers, if we take into account the volume of farmed salmon they produce.

In 2012, Canada generated over 174,000 tonnes of aquaculture products worth \$834 million. So it is a very important industry for Canada.

[*English*]

We take it seriously at DFO and we have, as our department's core piece to work in the aquaculture area, the department's sustainable aquaculture program. Budget 2013 announced \$54 million over five years to renew the sustainable aquaculture program. It consists of three fundamental pillars.

Le président : Merci d'avoir pris le temps de vous joindre à nous ce soir. Monsieur Stringer, je crois comprendre que vous avez des remarques liminaires à prononcer avant que nous passions à la période de questions. La parole est à vous, monsieur.

M. Stringer : Merci beaucoup. J'ai quelques remarques informelles à prononcer pour vous mettre en contexte. Je serai ravi de répondre à vos questions sur la réglementation proposée des activités aquacoles.

Comme nous l'avons mentionné la semaine dernière lorsque nous avons témoigné devant vous, et comme vous le savez déjà grâce aux études approfondies que vous avez menées, la demande mondiale de poisson et de fruits de mer ne cesse d'augmenter. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture prédit que, sans hausse de la production, la pénurie mondiale de fruits de mer atteindra les 40 millions de tonnes d'ici à 2030. Les fonctionnaires du ministère et moi-même, à titre de gestionnaire des pêches, ferons ce qui est en notre pouvoir pour veiller à ce qu'une partie de cette question — la plus grande possible — soit réglée dans le secteur de la pêche sauvage, mais la réalité est que la majeure partie de cette demande ne pourra être satisfaite qu'en accroissant la production aquacole.

Avec ses vastes et riches ressources aquatiques, le Canada est bien placé pour faire une partie de cette contribution. Comme l'industrie aquacole se situe principalement dans les régions rurales et côtières canadiennes, cette possibilité pourrait favoriser la croissance dans ces régions et générer des emplois à temps plein intéressants et bien rémunérés.

Parallèlement, notre travail au gouvernement consiste à veiller à la viabilité de pareille croissance. Pour ce faire, il nous faudra donc formuler et maintenir un régime de réglementation moderne et solide qui permettra la croissance tout en protégeant l'écosystème aquatique pour nos générations futures.

[*Français*]

L'industrie aquacole canadienne est déjà une industrie importante. À l'heure actuelle, l'industrie canadienne produit plus de 45 espèces différentes dans les exploitations d'aquaculture, le saumon, les moules, les huîtres et la truite composant 97 p. 100 du volume produit. La Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick sont les plus grands producteurs si on tient compte de leur volume de production du saumon d'élevage.

En 2012, le Canada a généré plus de 174 000 tonnes de produits aquacoles d'une valeur de 834 millions de dollars. Alors, c'est une industrie très importante pour le Canada.

[*Traduction*]

Nous prenons la chose très au sérieux au MPO et nous l'avons prouvé avec notre principal projet dans le secteur de l'aquaculture, le Programme d'aquaculture durable. Dans le Budget 2013, 54 millions de dollars sur cinq ans ont été affectés au renouvellement de ce programme, qui consiste en trois initiatives clés.

The first pillar is science. Much of the science work to support this regulation is done under the science program to get us to this point and to move us forward. Also, in science are areas like the interaction between the wild fishery and aquaculture fisheries or farmed fish, diseases and those types of things, so it's a robust science program.

The second pillar is reporting to Canadians. Many of you will know that under Pacific aquaculture regulations, in our B.C. regime, we do extensive reporting on fish health, sea lice, disease outbreaks and escapes. We require the reporting, and we report to Canadians on it. The reporting we're requiring in this proposed aquaculture activities regulation will be a foundation for national reporting going forward.

The third pillar is the management and regulatory framework. The aquaculture activities regulation is a core piece, a foundational piece, of our regulatory agenda. In Canada, the regulatory regime is complex. Federal, provincial and territorial governments share jurisdiction over aquaculture. In the majority of jurisdictions, the provinces are the principle regulators responsible for aquaculture licensing and a system of tenure management.

In B.C., the federal government is responsible for the operational regulation of aquaculture, including licensing, site approvals and establishing operator requirements, but the province remains responsible for issuing leases. In Prince Edward Island, responsibility for the aquaculture licensing and leasing has been delegated to the federal government.

While the specific split of responsibilities is complex across the country, we do work closely with the provinces, and we have worked closely with the provinces and territories on this regulatory proposal. We work closely to ensure we're well coordinated and coherent. Of course, the Fisheries Act provisions apply everywhere in the country.

The proposed aquaculture activities regulation does not represent any kind of significant policy shift in terms of enabling aquaculture operators to do things they previously could not do, or to stop them from doing things that they were doing, but rather they largely constitute a clarification of how they can operate, specifically pursuant to sections 35 and 36 of the Fisheries Act.

We're building on and consolidating existing federal and provincial regimes. We have sought to include elements in the regulation that provide an increase in operational certainty, an improvement in environmental protection and an increase in transparency, particularly with the new reporting.

La première initiative porte sur les activités scientifiques. La majeure partie de ces activités à l'appui de la réglementation sont menées dans le cadre du programme scientifique pour nous aider à atteindre notre objectif et à avancer. Ces activités s'attachent, en outre, à des questions comme l'interaction entre la pêche sauvage et l'aquaculture ou le poisson d'élevage, les maladies et ce genre de choses, alors il s'agit d'un programme scientifique solide.

La deuxième initiative porte sur les rapports publics. Nombre d'entre vous savent que, conformément à la réglementation de l'aquaculture dans le Pacifique, dans le cadre de notre régime en Colombie-Britannique, nous présentons des rapports détaillés sur la santé des poissons, les poux du poisson, les flambées épidémiques et les capacités d'y résister. Nous exigeons que des rapports soient produits et nous les présentons aux Canadiens. Les rapports que nous exigeons dans le cadre de la réglementation proposée des activités aquacoles jetteront les bases de la production de futurs rapports publics à l'échelle nationale.

La troisième initiative porte sur le cadre de gestion et de réglementation. La réglementation des activités aquacoles est au cœur même de notre programme de réglementation; elle en est un élément fondamental. Au Canada, le régime réglementaire est complexe. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se partagent la compétence en matière d'aquaculture. Dans la majorité des administrations, les provinces sont les principales responsables de la réglementation des permis d'aquaculture et d'un système de gestion des concessions.

En Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral est responsable de la réglementation de l'aquaculture, dont la délivrance des permis, l'approbation des sites et la détermination des exigences visant les exploitants, mais c'est toujours à la province qu'il revient d'accorder les baux. L'Île-du-Prince-Édouard a délégué au gouvernement fédéral la responsabilité de délivrer les permis d'aquaculture et les baux.

Bien que le partage précis des responsabilités soit complexe dans tout le pays, nous travaillons étroitement avec les provinces, et nous avons travaillé en étroite collaboration avec les provinces et les territoires à ce projet de réglementation. Nous le faisons pour assurer la bonne coordination et la cohérence de nos efforts. Bien entendu, les dispositions de la Loi sur les pêches s'appliquent à la grandeur du pays.

La réglementation proposée des activités aquacoles n'apporte pas de changement stratégique important qui permettrait aux exploitants d'installations aquacoles de faire des choses qui leur étaient interdites ou qui les empêcheraient de faire des choses qui leur étaient permises; elle vise surtout à clarifier leurs pratiques, notamment au titre des articles 35 et 36 de la Loi sur les pêches.

Nous faisons fond sur les régimes fédéral et provinciaux en vigueur et nous les consolidons. Nous avons cherché à intégrer à la réglementation des éléments qui accroissent la certitude au plan opérationnel, qui rehaussent la protection environnementale et qui améliorent la transparence, notamment grâce aux nouvelles règles en matière de présentation de rapports.

Overall, the proposed regulation authorizes activities associated with the installation, operation, maintenance and removal of an aquaculture facility. It deals with the deposit of drugs and pest control products to treat cultured fish for pests and disease, and it deals with the deposit of organic matter such as fish feces and uneaten feed.

The proposed regulations are intended to clarify conditions under which aquaculture operators may conduct activities under the Fisheries Act section 35 dealing with habitat and section 36 dealing with pollution.

The proposed regulations are the first regulation at a national level that deal with aquaculture.

Much of the discussion in the public domain has revolved around section 36 of the Fisheries Act, and section 36(3) specifically prohibits the deposit of deleterious substances, pollution, in waters frequented by fish unless authorized by regulations. There is a suite of regulations. There's the Pulp and Paper Effluent Regulations, the Metal Mining Effluent Regulations and a number of other regulations as well. These authorize certain deposits subject to certain conditions. The aquaculture activity regulations will extend this to aquaculture activities — that is, it will clarify the legal requirements, like the other regulations for the other industries, for how to apply section 36 to aquaculture activities.

If adopted, the regulations will be supported by a set of policy and program components. We will have a legally binding aquaculture monitoring standard, which is referred to in the regulation. We will have a guidance document for regulators and licence holders. We will have an annual reporting template for licence holders. We will have a federal interdepartmental memorandum of understanding between our department, Environment and Health Canada setting out an agreed-upon approach about how we're going to manage this.

[*Translation*]

The Aquaculture Activities Regulations have been in development for some time, with the provinces and territories participating actively in the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers process. We are committed to showing maximum transparency in the development of these regulations.

[*English*]

We have had extensive engagement over many years. When we went to publication for this proposed regulation in *Canada Gazette I*, we hosted in September and early October 49 technical sessions across the country. The purpose of these was to explain how the regulation would work, the implications of the regulation

Dans l'ensemble, la réglementation proposée autorise les activités associées à la mise en place, à l'exploitation, à l'entretien et à l'enlèvement d'une installation aquacole. Elle s'intéresse à l'immersion des médicaments et des produits antiparasitaires pour traiter les poissons d'élevage en cas de parasites et de maladie, ainsi qu'à l'immersion de matières organiques comme les matières fécales de poissons et les aliments non consommés.

La réglementation proposée vise à clarifier les conditions dans lesquelles les exploitants d'installations aquacoles peuvent mener leurs activités conformément à l'article 35 de la Loi sur les pêches qui porte sur l'habitat et à l'article 36 qui porte sur la pollution.

La réglementation proposée est la première à l'échelle nationale à s'intéresser à l'aquaculture.

Les discussions publiques ont surtout porté sur l'article 36 de la Loi sur les pêches, et le paragraphe 36(3) de la Loi interdit expressément l'immersion ou le rejet de substances nocives, la pollution, dans les eaux où vivent des poissons à moins d'y être autorisé par la réglementation. Il existe une série de règlements — par exemple, le Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers et le Règlement sur les effluents des mines de métaux — qui autorisent des types d'immersion sous réserve de certaines conditions. La réglementation des activités aquacoles étendra cette pratique pour englober les activités aquacoles, c'est-à-dire qu'elle clarifiera les exigences juridiques, comme le fait la réglementation dans les autres industries, sur la façon d'appliquer l'article 36 aux activités aquacoles.

Si elle est adoptée, la réglementation sera appuyée par une série de politiques et d'éléments de programme. Nous instaurerons une norme de surveillance de l'aquaculture juridiquement contraignante, dont il est question dans la réglementation. Nous publierons un document d'orientation à l'intention des organismes de réglementation et des titulaires de permis. Nous fournirons aux titulaires de permis un modèle pour présenter les rapports annuels. Nous signerons un protocole d'entente interministériel entre notre ministère et les ministères de l'Environnement et de la Santé dans lequel nous décrirons l'approche dont nous aurons convenu sur la façon de gérer le dossier.

[*Français*]

Le Règlement sur les activités d'aquaculture est en cours d'élaboration depuis longtemps, avec la participation active des provinces et des territoires dans le cadre du processus du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture. Nous nous sommes engagés à faire preuve d'un maximum de transparence lors de l'élaboration du présent règlement.

[*Traduction*]

Nous nous sommes grandement mobilisés sur plusieurs années. Lorsque nous avons publié ce projet de règlement dans la *Gazette du Canada I*, nous avons tenu, en septembre et au début d'octobre, 49 séances techniques à la grandeur du pays en vue d'expliquer son fonctionnement et ses implications, et

and to facilitate and encourage those who were interested in contributing to the formal consultation under the *Canada Gazette* process, which was open for 60 days, from August 23 to October 22.

We had 400 invitations sent out. We had hundreds of people attended. The sessions were well attended, and the discussion was well informed and well engaged. While there were differing views, I think it's fair to say that the provinces and territorial governments and the aquaculture industry generally are supportive of the regulations. They may want to see some change. Industry may think we're being too hard on them. Some others expressed views opposing aquaculture more generally and, therefore, these regulations in particular. We received some very good input through the process and through the formal consultation process that we will be considering for amendments to the final regulations.

We'll also be developing the tools over the next while, in preparation for presumably when we get to *Canada Gazette II*, to bring the regulations into effect. At the same time, we'll issue a regulatory impact analysis statement, the reporting template, the monitoring standard and the guidance document. We'll also be working at the same time to develop and execute implementation plans.

This is an important piece. We very much appreciate the input that we've received to date. We know that this committee has done a lot of work on aquaculture, and we really look forward to your views and your questions. We are very pleased to be able to help you with your study on this. We thank you for the opportunity to appear before you today, and we look forward to questions you may have for us.

The Chair: Thank you, Mr. Stringer, for your presentation and the work you are doing in the department with your colleagues. The expertise at the end of the table is something that is pleasing to us all. I'm going to turn to Senator Hubley first, our deputy chair, to begin our questions.

Senator Hubley: Thank you for being here this evening and giving us more information.

Mr. Stringer, I think you had mentioned that our system in Canada is complex, and it certainly was complex in the information that you shared with us this evening. The regulatory system is complex, and something we've heard from stakeholders is that this may be one of the reasons why the industry is not growing the way it should and the way we think it might be able to grow in Canada.

I think in Scotland they identify their success to having a robust regulatory framework in place that is appropriate and strikes the right balance between growing the aquaculture sector and protecting the marine environment on which the aquaculture sector depends. Of course, they've moved ahead in their infrastructure and they talk about national strategies and marine plans.

d'encourager les personnes concernées à contribuer aux consultations officielles dans le cadre du processus de publication dans la *Gazette du Canada*, qui a duré 60 jours, du 23 août au 22 octobre.

Nous avons envoyé 400 invitations. Des centaines de personnes ont participé activement aux séances et les discussions ont été constructives. Malgré différents points de vue, je pense qu'il y a lieu de dire que les gouvernements provinciaux et territoriaux et l'industrie aquacole sont généralement favorables au règlement. Ils veulent peut-être que les choses changent. L'industrie pense peut-être que nous sommes trop durs envers elle. D'autres se sont dits contre ce règlement en particulier puisqu'ils s'opposent à l'aquaculture en général. Nous avons reçu, dans le cadre du processus et des consultations officielles, de très bons commentaires qui nous seront utiles pour apporter des amendements au règlement définitif.

Nous élaborerons aussi les outils au cours des mois qui viennent en prévision de notre publication dans la *Gazette du Canada II* afin que le règlement entre en vigueur. Parallèlement, nous publierons un résumé de l'étude d'impact de la réglementation, le modèle de rapport, la norme de surveillance et le document d'orientation. Nous nous efforcerons aussi d'élaborer et d'appliquer des plans de mise en œuvre.

Il s'agit d'un texte important. Nous sommes très reconnaissants des commentaires que nous avons reçus à ce jour. Nous savons que le comité a beaucoup travaillé dans le dossier de l'aquaculture et nous nous réjouissons à la perspective de connaître vos points de vue et de répondre à vos questions. Nous sommes ravis de pouvoir vous aider avec votre étude à ce sujet. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de témoigner devant vous aujourd'hui et nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Stringer, pour votre témoignage et le travail que vous faites au ministère avec vos collègues. L'expertise dont vous faites preuve nous satisfait tous. Je vais demander à la sénatrice Hubley, notre vice-présidente, d'entamer la ronde de questions.

La sénatrice Hubley : Merci d'être venus ce soir et de nous donner un complément d'informations.

Monsieur Stringer, je pense que vous avez mentionné la complexité de notre système canadien et que vous nous en avez donné des exemples. Le système réglementaire est complexe et les intervenants nous ont dit que c'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles l'industrie canadienne ne croît pas comme elle devrait et comme nous pensons qu'elle pourrait le faire.

Je pense que les Écossais estiment qu'ils ont réussi grâce à un cadre réglementaire solide et approprié qui sait mettre en balance la croissance du secteur aquacole et la protection de l'environnement marin dont dépend le secteur. Bien sûr, ils ont amélioré leur infrastructure et parlent de stratégies nationales et de plans marins.

How long do you think it will be before we in Canada might be looking at something of that nature, that collaborative approach to the aquaculture industry? I feel it is an industry that has great potential in Canada and, as you mentioned, our rural and coastline communities are going to benefit if we can get the right mix together to promote the industry.

I'm wondering how you would see the industry moving forward to perhaps more of a user-friendly regime that might have a positive effect on the industry.

Mr. Stringer: Thank you for the question. I'll ask my colleagues to jump in.

It'll start with the objective that you outlined where you said what Scotland was looking at or is adopting is similar to what we're looking at, which is that the world needs aquaculture. Aquaculture is here to stay. It is important that it be developed in a sustainable way, and governments are responsible to make sure that the aquatic ecosystem is there for future generations of Canadians. Enable the growth, but make sure it's done in a sustainable way. That is the objective. I think it's fair to say that the provinces and territories generally share that objective.

As I said, the regime is complex. We have different regimes in different provinces and territories, and even different splits between the federal government and the provinces and territories.

I'd speak to two or three things. The first is structure and governance. We have sought, over the past four or five years, to ensure that we are being coherent, cohesive and connected with the provinces and territories in coming up with a consistent regime. Under the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers, we have a governance structure that enables us to get together and try to coordinate our regimes as much as possible.

As the second piece of that, we do have a National Aquaculture Strategic Action Plan initiative, which we developed with the provinces and territories, and with industry involved. It speaks to a number of the elements of the regulatory and policy regime to ensure that we're connected. We've made progress in the past few years. We've renewed the introductions to transfer policy and regime, and the Canadian Shellfish Sanitation Program. We've done that with provinces and other government departments. We have been working to overcome the challenges of jurisdictions, all of us working together. That's the first thing.

The second thing is that we've come together with industry more and more in terms of identifying a strategic plan for aquaculture. Again, we come at it from different areas. Industry is interested in growth; we're interested in enabling growth but making sure it's environmentally and responsibly done. They have tabled their proposed regulatory regime. We are moving forward on much of that. The Aquaculture Activities Regulations are one

Comment de temps faudra-t-il selon vous avant que nous puissions envisager pareille collaboration dans l'industrie aquacole canadienne? J'estime que notre industrie a beaucoup de potentiel et que, comme vous l'avez mentionné, elle profitera à nos collectivités rurales et côtières si nous arrivons à trouver la bonne formule pour la promouvoir.

Je me demande comment, selon vous, l'industrie pourrait adopter un régime peut-être plus convivial qui pourrait avoir un effet positif sur l'industrie.

M. Stringer : Merci d'avoir posé la question. Je vais demander à mes collègues de répondre avec moi.

Je vais commencer par l'objectif dont vous avez parlé lorsque vous avez mentionné que l'approche que les Écossais envisageaient ou avaient adoptée était semblable à celle que nous envisageons, c'est-à-dire que le monde a besoin d'aquaculture. L'aquaculture est là pour rester. C'est important qu'elle soit développée de façon durable et les gouvernements sont responsables de veiller à ce que l'écosystème aquatique soit là pour les générations futures au Canada. Il faut favoriser la croissance, mais de façon durable : tel est notre objectif. Je pense qu'il est juste de dire que les provinces et les territoires ont généralement le même objectif.

Comme je l'ai dit, le régime est complexe. Les régimes diffèrent en fonction des provinces et des territoires et même entre le gouvernement fédéral et les provinces et territoires.

J'aimerais parler de deux ou trois choses. La première est la structure et la gouvernance. Au cours des quatre ou cinq dernières années, nous avons cherché à être cohérents, cohésifs et connectés avec les provinces et les territoires pour créer un régime qui soit cohérent. Sous la tutelle du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture, nous avons une structure de gouvernance qui nous permet de nous rassembler et d'essayer de coordonner nos régimes autant que nous pouvons.

La deuxième chose est que nous avons une initiative nationale pour des plans d'action stratégiques en aquaculture, que nous avons élaborée de concert avec les provinces et les territoires, avec le concours de l'industrie. Elle porte sur un certain nombre d'éléments du régime réglementaire et stratégique pour faire en sorte que nous soyons branchés. Nous avons réalisé des progrès au cours des dernières années. Nous avons renouvelé les introductions à la politique et au régime sur les transferts, et le Programme canadien de contrôle de la salubrité des mollusques. Nous l'avons fait avec les provinces et d'autres ministères. Nous nous sommes efforcés, tous ensemble, de surmonter les défis relatifs aux différentes compétences. C'est la première chose.

La deuxième chose est que nous avons collaboré de plus en plus étroitement avec l'industrie en vue de dégager un plan stratégique pour l'aquaculture. Encore une fois, nous avons différentes perspectives. Les intervenants de l'industrie s'intéressent à la croissance; nous nous intéressons à faciliter la croissance, mais d'une façon responsable et respectueuse de l'environnement. Ils ont présenté le régime réglementaire qu'ils proposent. Nous

core piece that most look at, certainly industry, as a piece that's required for operational certainty, which will help with access to capital and all those types of things. We've got that.

The third element is our own regulatory agenda. The AAR, Aquaculture Activities Regulations, is a core piece, but we have more that we're planning to move forward on. Regardless of how it's done, the sense is we need to advance on it and I think we've made more movement in the past three or four years than we have in the past couple of decades.

We are getting there, but there's much more to do and it does remain very complex.

Mr. Gilbert: That was very good. I strongly support everything he said. I have one thing to add.

Kevin presented the higher level, the broader perspective, and that is a fact that has made a difference. It improved collaboration between the two levels of government. When you think of industry expansion in this country, there are only two ways to do that. Either you get an authorization to expand an existing site, or you get access to a new site. As we said previously, this is a shared jurisdiction. In both cases across the country, besides P.E.I., the two levels of government have something to say either through the lease issuance or the aquaculture licence issuance process. One deals with the allocation of space and the other with day-to-day management of the operation.

In order to improve the coordination, I think it's a fair statement that in B.C., we have a single-window approach. When there is a site application for an expansion or a new site, both levels of government process the applications together, having all the communication lines open. We even agreed to announce the results of this process at the same time for both the lease and the licence.

For the rest of Canada, there's a willingness to move toward that and we are factually trying to do that. I can't say we'll call it single-window in all cases, but based on what the provinces are sharing with us, they all agree we should move toward that.

Senator Poirier: I have one question. It's under the sections 5 and 6 of the proposed regulations. The owner or operator of an aquaculture facility would have to consider the use of alternatives to the deposit of drugs and pest control products and make a record of that consideration.

I was wondering if you could better define what "alternative" would include.

Mr. Stringer: Thank you for the question. I'm going to start this and ask Eric to speak to the specifics of what the example could be.

donnons suite à nombre de leurs recommandations. Le Règlement sur les activités d'aquaculture est un élément qui, pour plusieurs — notamment les intervenants de l'industrie —, est essentiel à la certitude opérationnelle et facilitera l'accès au capital et à ce type de choses. Nous l'avons compris.

Le troisième élément est notre propre programme de réglementation. Le Règlement sur les activités d'aquaculture est essentiel, mais nous avons d'autres projets auxquels nous prévoyons donner suite. Quelle que soit notre façon de procéder, nous estimons devoir faire avancer le dossier, et j'estime que nous avons réalisé plus de progrès ces trois ou quatre dernières années qu'au cours des dernières décennies.

Nous arrivons à notre but, mais il nous reste beaucoup à faire et notre travail demeure très complexe.

M. Gilbert : C'était très bien. Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qu'il a dit. J'ai un point à ajouter.

Kevin a parlé de la réglementation dans une perspective plus vaste, au niveau supérieur, et c'est une optique qui a fait une différence. Elle a amélioré la collaboration entre les deux ordres de gouvernement. Lorsque vous pensez à l'expansion de l'industrie au Canada, il n'y a que deux façons d'y arriver. Soit vous obtenez l'autorisation d'élargir un site qui existe déjà, soit vous obtenez l'accès à un nouveau site. Comme nous l'avons déjà dit, c'est une question de compétences partagées. Dans les deux cas, partout au Canada à l'exception de l'Î.-P.-É., les deux ordres de gouvernement ont leur mot à dire soit par l'émission de baux, soit par la délivrance de permis d'aquaculture. L'un se rapporte à l'allocation d'espace et l'autre, à la gestion quotidienne de l'exploitation.

Pour améliorer la coordination, je pense qu'il est juste de dire qu'en Colombie-Britannique, nous avons une approche à guichet unique. Lorsque quelqu'un souhaite élargir un site ou en ouvrir un nouveau, les deux ordres de gouvernement traitent les demandes conjointement et communiquent ouvertement. Nous avons même convenu d'annoncer les résultats du processus en même temps pour ce qui est du bail et du permis.

Dans le reste du pays, on est prêt à opter pour ce type de système et on essaie réellement de le faire. Je ne peux pas dire qu'il sera question d'une approche à guichet unique dans tous les cas, mais si j'en juge par ce que les provinces nous disent, elles sont toutes d'accord pour que nous options pour ce type d'approche.

La sénatrice Poirier : J'ai une question. Elle porte sur les articles 5 et 6 du règlement proposé. Le propriétaire ou l'exploitant d'une installation d'aquaculture aurait à envisager d'utiliser une autre option que l'immersion de médicaments et de produits antiparasitaires — une solution de rechange — et d'en faire rapport.

Je me demandais si vous pouviez nous dire ce que vous entendez par « solution de rechange ».

M. Stringer : Merci d'avoir posé la question. Je vais commencer à répondre et je demanderai ensuite à Eric de donner des précisions.

I would note that one of the things we said in our remarks is that most of this regulation is a consolidation of what currently exists. This is not a new requirement, but I'll ask Eric to speak to what specifically is in mind, the sort of thing you might consider when using proposed section 5.

Mr. Gilbert: We're asking the industry to look at alternatives and, to be honest, in some ways they don't need us to tell them that.

Currently on the East Coast, treatment for sea lice, for instance, is reaching the 10 per cent cost of production. It is becoming a lot of money that the industry is spending using the current pest control products that are accessible to them.

The overall management regime that the province and ourselves, with Health Canada, have put in place is all about lowering the impact of those products at the minimum level that we feel that sustainability is achieved and that is the case right now.

Moving towards greener technology would help from an economic perspective, but also from a social acceptability perspective. This provision within the AAR is all about maintaining the pressure on the industry in order to make sure they are looking at those alternatives and, as soon as they are available and efficient from a cost perspective, they take them over and implement them. I'll give you an example of those technologies.

As you know, for sea lice treatment, currently there are only two products authorized to treat the fish. One is Salmosan and the other one is hydrogen peroxide, the latter being 99 per cent of the volume used across the country. Some new technologies are currently being developed. The first time I heard about it, it made me smile because the new product we recently discovered is used in Chile and there is a pilot project right now on the East Coast. The new product is warm water. We just discovered that warm water helps to get rid of sea lice attached to salmon. It doesn't kill them, but they just pop up, you recuperate them and solve the problem. Wayne might want to explain this further, if you desire. This is an example that, in the AAR process, we're going to ask the industry to report to us on a yearly basis if they have considered other technology.

You need to think about this process in terms of years. Each year DFO, the regulator, will be aware of all the new technologies and will list them in the reporting template. We will ask the industry to justify why they're not using them. If it makes sense, we might put more pressure on the industry to take over.

Je ferai remarquer que l'un des points que nous avons mentionnés dans nos remarques liminaires est que ce règlement vient renforcer les mesures existantes. Il ne s'agit pas d'une nouvelle exigence, mais je demanderai à Eric de parler en détail de ce qu'on entend précisément, le type de chose qu'on pourrait envisager lorsque l'on utilise l'article 5 proposé.

M. Gilbert : Nous demandons à l'industrie d'envisager des solutions de rechange et, honnêtement, dans une certaine mesure, ils n'ont pas besoin qu'on le leur dise.

À l'heure actuelle, sur la côte Est, les traitements contre les poux du poisson coûtent jusqu'à 10 p. 100 de la production. Les intervenants de l'industrie dépensent beaucoup d'argent à utiliser les produits antiparasitaires sur le marché et cela commence à leur coûter cher.

Le régime général de gestion que les provinces et le ministère ont mis en place, de concert avec Santé Canada, vise à réduire le plus possible l'incidence de ces produits pour qu'ils soient viables au plan environnemental, et c'est le cas maintenant.

Le fait d'opter pour une technologie plus écologique serait utile au plan économique, mais aussi social. Cette disposition dans le règlement proposé vise à faire en sorte que l'on continue d'exercer de la pression sur l'industrie pour veiller à ce que ses intervenants envisagent d'utiliser ces solutions de rechange et les adoptent dès que celles-ci seront disponibles et abordables. Je vais vous donner un exemple de ces technologies.

Comme vous le savez, on n'autorise actuellement que deux produits pour traiter les poissons contre les poux. Il y a Salmosan et le peroxyde d'hydrogène; ce dernier est utilisé dans 99 p. 100 des cas au pays. On s'efforce actuellement de mettre au point de nouvelles technologies. La première fois que j'en ai entendu parler, cela m'a fait sourire parce que le nouveau produit que nous avons récemment découvert est utilisé au Chili et il est actuellement mis au banc d'essai sur la côte Est. Il s'agit de l'eau chaude. Nous venons de découvrir que l'eau chaude aide à se débarrasser des poux du poisson qui s'attachent au saumon. Elle ne les tue pas, mais elle les fait remonter à la surface pour qu'on puisse les récupérer et le problème est réglé. Wayne peut vous l'expliquer plus en détail si vous voulez. C'est un exemple sur lequel, dans le processus réglementaire, nous demanderons aux intervenants de l'industrie de nous faire rapport une fois l'an s'ils ont envisagé d'autres technologies.

Il faut penser à ce processus en termes d'années. Chaque année, le MPO — l'organisme de réglementation — sera au courant de toutes les nouvelles technologies et il en dressera la liste dans le modèle de rapport. Nous demanderons aux intervenants de l'industrie de justifier pourquoi ils ne les utilisent pas. S'il y a lieu de le faire, nous exercerons plus de pression sur l'industrie pour qu'elle prenne la relève.

All this said, in the previous example that I gave you the idea didn't come from the regulator but from industry because of the economics and social acceptability — the issue that I just mentioned.

Senator Poirier: If the industry finds alternatives, which they report to you, do you share those alternatives with all other aquaculture growers out there? Do you share the knowledge?

Mr. Gilbert: Of course. Our officers in the field are on top of those stories and can talk about it on a daily basis with whomever they deal. In consideration of alternative technology, the industry will have to report to us on a yearly basis.

Kevin put some emphasis on the other pillar of our program, which deals with reporting to Canadians. All this information that we will gather on that front will be collated, analyzed and reported to Canadians on a yearly basis. We will keep Canadians aware of the new technologies that come into use.

Senator Raine: You said the information will be reported to Canadians on an annual basis. Are you talking about the reporting of a disease outbreak? Anything like that would be reported to the neighbouring farms immediately, I would presume. That's quite different from a regular reporting regime.

Mr. Gilbert: Yes, and there are different communication lines in place. For disease outbreaks on the West Coast, for instance, we're reporting now on the website, I think on a three- or four-month basis. Every four months we provide on the website the disease outbreaks that we face.

I mentioned different communication lines. The industry has an official committee in place. They share amongst themselves all that information. As soon as there is an outbreak somewhere, it's not good for anybody if the industry lets it spread. They share that information, I would guess, at least on a weekly basis. There are not many players, so they keep all members of the industry informed of any developments on that front to minimize the impact of any disease outbreak.

Mr. Stringer: There are requirements now for the immediate reporting of specific things. They're in different pieces of regulations.

New and interesting in section 12 of this regulation is an annual report on the whole thing, which includes things we weren't getting reports on before, such as the point that the senator from New Brunswick made that has them report how they considered alternatives and how they landed on the decision they made. It includes all the things they are required to report on immediately, plus all of the other pieces in this regulation.

Cela dit, dans l'exemple que je vous ai donné, l'idée ne venait pas de l'organisme de réglementation, mais bien de l'industrie pour les raisons économiques et sociales que je viens de mentionner.

La sénatrice Poirier : Si l'industrie trouve des solutions de rechange dont elle vous fait rapport, en faites-vous part à tous les autres exploitants aquacoles? Partagez-vous les connaissances?

M. Gilbert : Bien sûr. Nos agents sur le terrain sont à l'affût de ces histoires et peuvent en parler quotidiennement avec toutes les personnes avec qui ils font affaire. L'industrie devra nous présenter des rapports annuels concernant les technologies de rechange.

Kevin a mis l'accent sur l'autre initiative de notre programme, qui porte sur la présentation de rapports publics. Nous rassemblerons, analyserons et présenterons aux Canadiennes et aux Canadiens une fois l'an tous les renseignements que nous recueillerons à ce sujet. Nous les tiendrons informés des nouvelles technologies que l'on utilise.

La sénatrice Raine : Vous avez dit qu'on présentera des rapports publics annuels. Parlez-vous des rapports sur les flambées d'épidémies? Je présume qu'on signifierait immédiatement ce type d'information aux exploitations environnantes. C'est bien différent d'un régime de présentation de rapports normal.

M. Gilbert : Oui et l'on dispose de différentes voies de communications pour ce faire. Pour les flambées d'épidémie sur la côte Ouest, par exemple, nous présentons des rapports sur le site web aux trois ou quatre mois, je crois. Tous les quatre mois, nous affichons sur le site web les renseignements sur les flambées auxquelles nous faisons face.

J'ai mentionné différentes voies de communication. Les intervenants de l'industrie ont formé un comité officiel. Ils échangent tous ces renseignements entre eux. Il n'est bon pour personne qu'ils permettent qu'une épidémie se propage. Je crois qu'ils échangent ces renseignements au moins une fois par semaine. Comme les membres de l'industrie ne sont pas nombreux, on les tient tous informés de toute avancée sur ce front pour limiter au maximum l'incidence d'une flambée épidémique.

M. Stringer : Divers règlements comptent actuellement des exigences de rapports immédiats dans des cas précis.

L'article 12 de ce règlement contient une nouvelle exigence intéressante de présentation de rapport annuel détaillé, qui englobe des éléments sur lesquels on ne recevait pas de rapports auparavant, par exemple les solutions de rechange envisagées et ce qui a motivé les décisions qui ont été prises — la sénatrice du Nouveau-Brunswick l'a d'ailleurs mentionné. Cela comprend toutes les choses dont les intervenants de l'industrie doivent faire rapport immédiatement ainsi que tous les autres aspects de cette réglementation.

It's an interesting piece. As I said, it will provide a foundation for some national reporting, which we'll be able to do for Canadians. The reporting requirement here is to us — government.

Senator Raine: My concern is that, as you know, some people are very much afraid of aquaculture and think it's going to impact wild stock. If the industry has information that they aren't sharing, there is immediately on the other side a suspicion that they're trying to cover up or hide something. I would encourage the industry working with DFO and provincial regulators to be as transparent as possible as quickly as possible. A one-week delay feeds the fire of the fear that people have of this.

From what I've seen in our travels, the fears are vastly overrated and that it's a question of communication.

Mr. Stringer: You're hearing the fears that are there, and accurate information would help, right? A big part of this is to try to address that. It is on an annual basis. There are other requirements in other pieces of legislation for immediate reporting. On the West Coast, in particular, where we're responsible for it, we have a pretty robust program. Eric or Wayne could add to that. We hear you, senator, and that's important feedback for us.

The only other thing I would add is that, as many senators know because they were there, we spent a large part of last week with the industry. About 100 were in town for a forum and their annual general meeting. It's something that they are aware of and understand; and something that they know we're working on too.

Senator Stewart Olsen: When I look at these, I see an enormous amount of new paperwork, an enormous onus being placed on anyone wishing to start up a business. Most of the ones we're seeing are small and struggling. Large industry, of which there aren't many, will have the market share. Who, in their right mind, would get into this industry with this amount of paperwork on their shoulders?

I recognize what you're doing and the pressures to have an industry that's safe. However, I also recognize that I don't see anywhere in here our responsibility, our assistance to these growers or our provisions for perhaps help with new regulations when they are going to start up. All of this reporting sounds really good and will look good to a certain group of people, but for another group of people who are struggling to start their business and keep it going, this will look like the straw that broke the camel's back.

C'est un texte intéressant. Comme je l'ai mentionné, il jettera les bases de la présentation de rapports publics aux Canadiennes et aux Canadiens. L'exigence en matière de présentation de rapports s'adresse à nous — au gouvernement.

La sénatrice Raine : Ce qui me préoccupe, comme vous le savez, c'est que certaines personnes craignent beaucoup l'aquaculture et pensent qu'elle aura des conséquences négatives sur les stocks de poissons sauvages. Si l'industrie a des renseignements qu'elle ne diffuse pas, on pense immédiatement qu'elle essaie de couvrir ou de cacher quelque chose. J'encouragerais les intervenants de l'industrie qui travaillent avec le MPO et les organismes de réglementation provinciaux d'être aussi transparents que possible, et ce, aussi rapidement que possible. Un retard d'une semaine alimente la peur que les gens ont de cette industrie.

D'après ce que j'ai vu pendant nos déplacements, les craintes sont très exagérées; c'est une question de communication.

M. Stringer : Vous êtes consciente des craintes des gens et estimez que des renseignements exacts aideraient à les apaiser, non? Il est primordial d'essayer de régler ce problème. Il faut le faire une fois l'an. D'autres règlements contiennent des exigences de présentation de rapports immédiats. Sur la côte Ouest, où nous sommes responsables de le faire, nous avons un programme assez solide. Eric ou Wayne pourrait vous donner un complément d'informations. Nous prenons note de ce que vous dites, madame la sénatrice. Vos commentaires nous sont très utiles.

La seule chose que j'ajouterai à cela, c'est que, comme de nombreux sénateurs le savent puisqu'ils étaient là, nous avons passé une grande partie de la semaine dernière avec l'industrie. Environ 100 membres de l'industrie étaient en ville pour assister à un forum et à leur assemblée générale annuelle. C'est un enjeu dont ils sont conscients et qu'ils comprennent. Ils savent que c'est une question à laquelle nous travaillons aussi.

La sénatrice Stewart Olsen : Lorsque j'examine ces dispositions, je vois une énorme quantité de formalités administratives, un énorme fardeau imposé à quiconque souhaite démarrer une entreprise. La plupart des entreprises que nous observons sont petites et ont du mal à joindre les deux bouts. Les grandes entreprises, qui sont peu nombreuses, détiendront la plus grande part du marché. Quelle personne censée se lancerait en affaires dans cette industrie, compte tenu des nombreuses formalités administratives dont ils devront s'acquitter?

Je comprends ce que vous faites et les pressions qui sont exercées pour vous forcer à vous assurer que l'industrie est sans danger. Toutefois, je dois aussi admettre que je ne vois nulle part les responsabilités que nous assumons, l'aide que nous apportons à ses éleveurs ou les dispositions que nous prenons pour peut-être aider les entreprises qui démarrent à respecter les nouveaux règlements. Tous ces rapports semblent très utiles et plairont à un certain groupe de gens, mais pour un autre groupe de personnes qui ont du mal à démarrer leur entreprise et à la maintenir à flot, cela ressemblera à la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

I would like your comment on that. How are you going to move forward and help the industry? It's an enormous source of protein for the world. It's a great opportunity in this country, but we cannot proceed if we come up with page after page of regulations that will further confuse. I know you say you have consolidated. That's all good, but I see nothing in here that's progressive and forward-thinking.

Mr. Stringer: Thank you for the comments and the question. I would say two or three things for your consideration.

First, it really is a balance. We want to ensure that we're being environmentally responsible and that there is transparency. That's important for reasons that people here have spoken to already.

The critical thing in this proposed regulation is regulatory certainty and operational certainty; and that's what industry is seeking. Industry has expressed concern to us and the provinces that they don't quite get the rules. The rules are all over the place in many pieces of legislation and regulations. Can you bring it under one piece so we're clear about how section 36, in particular, operates?

We have had some instances where an industry was not certain how and under what conditions they could apply. It's a matter of concern about the operational certainty for it. That's why industry was interested in this set of regulations.

That's what industry gets out of it. There are other pieces of the regulatory reform agenda that would speak more directly to the issues that you are talking about. They will be pieces that hopefully will be coming forward, as well. For industry it really is regulatory certainty.

Mr. Gilbert: It's not an easy one. Like many regulations, there is more between the lines than you can read. I have to make a few comments.

This is a concern or issue we have had in mind since the beginning of the development of this new regulation. Kevin mentioned in his opening remarks that we are trying to build on existing regimes. I will give you an example of what I mean.

We're imposing on the industry to report to us on an annual basis on biological oxygen demand, which is an indicator of organic matter deposit. The industry is currently doing it across the country in all provinces. They are submitting their reports to the provincial government. In our standard, we build on what the provinces are doing. We're not asking the industry to do anything differently. At the end of the day, when the industry shares their

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Comment irez-vous de l'avant et aiderez-vous l'industrie? Elle produit une énorme source de protéines pour le monde entier. C'est un merveilleux débouché pour notre pays, mais les Canadiens n'iront pas de l'avant si nous mettons en œuvre des milliers de règlements qui les déroutent davantage. Je sais que vous affirmez avoir regroupé les règlements. C'est très bien, mais je ne vois rien ici de progressiste ou d'avant-gardiste.

M. Stringer : Je vous remercie de vos observations et de votre question. J'aimerais formuler deux ou trois observations afin que vous les preniez en considération.

Premièrement, c'est vraiment une question d'équilibre. Nous voulons nous assurer que nous sommes respectueux de l'environnement et que nous faisons preuve de transparence. Ces objectifs sont importants pour des raisons que les gens ici ont déjà expliquées.

Le règlement proposé apporte une certitude cruciale en matière de réglementation et d'opérations, et c'est ce que l'industrie recherche. Ses membres ont indiqué au gouvernement fédéral et aux provinces qu'ils ne comprennent pas tout à fait les règles. Elles figurent dans de nombreux règlements et mesures législatives. Ils nous ont demandé si nous pouvions les regrouper dans un seul document afin qu'ils comprennent clairement comment fonctionne l'article 36, en particulier.

Il est arrivé que des entreprises ne comprennent pas les conditions à satisfaire avant de présenter une demande ou la façon de la présenter. La certitude en matière d'opérations est un sujet d'inquiétude pour ces entreprises. C'est la raison pour laquelle l'industrie souhaite que nous adoptions cet ensemble de règlements.

Voilà l'avantage que l'industrie en retire. Il y a d'autres éléments du programme de réforme de la réglementation qui régleront plus directement les problèmes dont vous parlez. Avec un peu de chance, des éléments seront également présentés. Quant à l'industrie, c'est vraiment la certitude en matière de réglementation qui la préoccupe.

M. Gilbert : Ce règlement n'est pas facile à comprendre. Comme c'est le cas de bon nombre de règlements, il y a d'autres éléments qu'on peut lire entre ses lignes. Il faut que je formule quelques observations.

C'est une préoccupation ou une question à laquelle nous pensons depuis le début de l'élaboration de ce nouveau règlement. Dans sa déclaration préliminaire, Kevin a mentionné que nous tentons de nous appuyer sur les régimes déjà en vigueur. Je vais vous donner un exemple de ce que j'entends par là.

Nous exigeons que l'industrie nous communique annuellement la demande biochimique en oxygène qui est un indicateur de la matière organique déposée. À l'heure actuelle, l'industrie rend compte de cette demande dans toutes les provinces. Les membres de l'industrie présentent leurs rapports aux gouvernements provinciaux. Notre norme s'appuie sur les exigences des provinces. Nous ne demandons pas à l'industrie de faire quoi

report electronically with the provincial government, they will have DFO on their distribution list and then they're covered. In terms of paperwork, it doesn't mean anything else for the industry.

The regulation is based on a risk approach. If you look at all the conditions imposed through the regulation — and, again, it's not that obvious, but if you look at the template that we developed — we have six or seven sections in the template. I can tell you that based on risk we will ask, for instance, the salmon industry to report to us on more parameters than we will ask the small land-based trout farmer or the shellfish industry. For the two latter, it's only one section out of the six that they have to fill in, and it's very easy. It's not a lot of work.

When we develop the regulatory impact assessment statement, we consult the industry. We provide them with the overall approach that we are trying to embed into the new regulation and we give them an example of a reporting template. We ask them to tell us how much work this would represent for them. We had our own estimate of the cost on our side done by modelling and theoretical approaches because we are not part of the industry, but we asked them to look at them and give us their number on what they thought it would cost on a yearly basis. I can tell you that the two numbers were pretty close.

Based on the feedback we received, in terms of reporting, the industry feels this is acceptable. This is not putting a burden on them that would jeopardize their activities.

Senator Stewart Olsen: When you say “industry,” most of these are really more favourable to larger industry than smaller industry, for instance, your biomass regulations. I'm just not 100 per cent sure that you are considering in this some kind of support or encouragement for smaller companies that are just starting up.

I hear you when you say it's not more onerous and I know the difficulty. Mostly when you write regulations, it is always more onerous for everyone. That's why I really want to hive down to this. I think what the industry had asked for was a simplification. I never heard that word “consolidation;” I think they said “simplification.” Make it easier and don't complicate it.

I hope that when you drafted them, you looked at perhaps some way that it might be easier to do all of this, rather than being more onerous.

que ce soit de différent. Au bout du compte, lorsque les membres de l'industrie communiquent leurs rapports aux gouvernements provinciaux par voie électronique, ils ajoutent le MPO à leurs listes de distribution, et le tour est joué. Du point de vue des formalités administratives, l'industrie n'a rien de plus à faire.

Le Règlement repose sur une approche fondée sur le risque. Si vous examinez toutes les conditions que le Règlement impose — encore une fois, cela n'est pas évident, mais si vous examinez le modèle que nous avons élaboré —, vous constaterez que le modèle comporte six ou sept sections. Je peux vous dire que, compte tenu des risques, nous demanderons, par exemple, à l'industrie du saumon de rendre compte d'un plus grand nombre de paramètres que l'industrie des mollusques et crustacés ou qu'une personne qui élève des truites dans un petit établissement piscicole terrestre. Ces deux derniers remplissent seulement une des six sections, ce qui est très facile. Cela ne représente pas beaucoup de travail.

Nous consultons l'industrie au cours de l'élaboration du résumé de l'étude d'impact de la réglementation. Nous leur communiquons l'approche générale que nous tentons d'intégrer dans le nouveau règlement, et nous leur montrons à quoi ressemblera le modèle de rapport. Nous leur demandons la quantité de travail que cela représentera pour eux. De notre côté, nous utilisons la modélisation et des approches théoriques pour estimer les coûts, car nous ne sommes pas membres de l'industrie. Cependant, nous leur avons demandé d'examiner ces estimations et de nous faire part des coûts annuels qu'ils devraient assumer, selon eux. Je peux vous dire que leurs chiffres étaient très semblables aux nôtres.

Compte tenu des commentaires que nous avons reçus, je dirais que l'industrie a l'impression que ces rapports sont acceptables. Nous ne leur imposons pas un fardeau qui pourrait compromettre leurs activités.

La sénatrice Stewart Olsen : En réalité, la plupart de ces règles favorisent davantage les grandes entreprises, auxquelles vous faites allusion lorsque vous parlez de l'« industrie », que les petites entreprises. Votre règlement concernant la biomasse en est un bon exemple. Je ne suis pas complètement certaine que vous envisagiez d'encourager les petites entreprises qui démarrent ou de leur apporter un soutien d'une sorte d'une autre.

Je comprends ce que vous voulez dire lorsque vous affirmez que cela n'accroîtra pas les coûts, et je sais que cet exploit est difficile à accomplir. Lorsqu'on rédige un règlement, les coûts de tous augmentent la plupart du temps. Voilà pourquoi je tiens vraiment à insister là-dessus. Je pense que l'industrie a demandé que l'on simplifie les choses. Je ne l'ai jamais entendue prononcer le mot « regroupement ». Je pense qu'ils ont parlé de simplification. Ils vous ont demandé de simplifier les choses, et non de les compliquer.

J'espère que, lorsque vous avez rédigé le règlement, vous avez cherché peut-être des moyens de faciliter ce processus, au lieu de le rendre plus coûteux.

Mr. Stringer: Thank you for the comment and the question. I guess the additional point that we would make is about all of the pieces in here that really speak to what is in other regulations. If you had to pull all those pieces together, you would have a pretty thick document. What we've actually done is bring it down to a six-page regulation. That was the objective. Whether consolidation is the right word or clarification or operational certainty or making a simpler, clearer regime, that is the objective.

At the same time, it is also the objective to make sure that there is transparency. Yes, there is a requirement for industry to report that wasn't there before, at least on the annual basis, and it ensures that we have environmental protection.

We are hoping that it's balanced. Certainly we're hearing all views and considering whether we make adjustments before we get to the final regulatory package.

We really appreciate the comments, and thank you.

Senator Wells: Thank you, gentlemen, for appearing. Mr. Stringer, I know you've been in the department for a number of years. How have you seen the department change over the years with respect to serving and regulating the aquaculture industry? I know that the percentage of seafood products produced through the aquaculture sector is increasing. We learned on our trip to Norway that 70 per cent of Norway's seafood is aquaculture. How is the department evolving to look after this growing industry? It's something that's only going to get bigger.

Mr. Stringer: Thank you for the question. It has changed enormously since I joined. I first went to DFO in 1998. I actually think in those days, and I may be exaggerating one way or the other, there were under ten people, maybe five, working on the aquaculture file. It was not that major a file for DFO at the time, despite the fact that we had responsibility for it. It's been a challenge and something raised by the industry.

In 1999, I think, the government created the commissioner for aquaculture, and that was a small group that was connected to government but not part of it. It was merged into the department in about 2005. That was probably the first time that it got its own sort of major directorate leading up to what it is now, which is a \$25 million a year budget, or \$30 million. It's \$26 million this year and \$30 million next year, so it has become a major file.

M. Stringer : Je vous remercie de vos observations et de votre question. Je suppose que nous pourrions aussi faire valoir que toutes les dispositions du règlement se rapportent vraiment à ce qui figure dans d'autres règlements. Si vous deviez réunir tous ces règlements, vous obtiendriez un document assez volumineux. Nous avons condensé tout cela de manière à obtenir un règlement de six pages. C'était là notre objectif. Que le mot juste soit regroupement, certitude en matière d'opérations, simplification ou clarification du régime, c'est ce que nous cherchions à accomplir.

En même temps, notre but est également de nous assurer que nous faisons preuve de transparence. Oui, l'industrie est tenue de rendre des comptes qu'elle n'était pas obligée de rendre auparavant ou, du moins, pas annuellement. Par contre, cela garantit la protection de notre environnement.

Nous espérons que le règlement est équilibré. Nous écoutons certainement tous les points de vue, et nous nous demandons si nous devons apporter des modifications avant de présenter le cadre réglementaire final.

Nous vous sommes vraiment reconnaissants de vos observations, et nous vous en remercions.

Le sénateur Wells : Merci, messieurs, d'avoir accepté de comparaître. Monsieur Stringer, je sais que vous travaillez au ministère depuis plusieurs années. Avez-vous observé qu'avec le temps, le ministère a changé afin de servir et de réglementer le secteur de l'aquaculture? Je sais que le pourcentage des produits de la mer qui est attribuable à l'aquaculture augmente. Pendant notre voyage en Norvège, nous avons appris que 70 p. 100 de ses produits de la mer provenaient de l'aquaculture. Comment le ministère évolue-t-il afin de prendre soin de cette industrie croissante? C'est une industrie qui va seulement se développer davantage.

M. Stringer : Je vous remercie de votre question. Le ministère a énormément changé depuis que je suis entré à son service. J'ai intégré le MPO en 1998. En fait, je pense qu'à cette époque — et il se peut que j'exagère dans un sens ou dans l'autre —, moins de dix et peut-être cinq personnes travaillaient au dossier de l'aquaculture. À cette époque, ce n'était pas l'un des principaux dossiers du MPO, même si le dossier relevait de nous. Cette évolution a représenté un défi, mais elle a été exigée par l'industrie.

En 1999, je crois, le gouvernement a créé le Bureau du commissaire au développement de l'aquaculture. C'était un petit groupe qui ne faisait pas partie du gouvernement, mais qui était lié à lui. Il a été intégré dans le ministère aux environs de 2005. C'était probablement la première fois que le ministère possédait en quelque sorte sa propre grande direction consacrée à l'aquaculture. Elle nous a menés à ce qui existe aujourd'hui, c'est-à-dire un budget annuel de 25 ou 30 millions de dollars. Il s'élève à 26 millions de dollars cette année, et il totalisera 30 millions de dollars l'année prochaine. L'aquaculture est donc devenue un important dossier.

The reality is that it accounts for 30 per cent of the fishery now in Canada. It accounts for 14,000 jobs across the country. It accounts for a significant part of the landed value of the fishery. I've got responsibility for the wild fishery and the aquaculture fishery. I would say I will do our absolute best to make sure that the wild fishery continues to fill that gap and continues to grow, but the reality is that, if the numbers we hear from the food and agriculture administration are anywhere near accurate, we will need aquaculture. The department has equipped itself, and other governments have as well. It has had substantial growth in terms of its portion of the budget and attention, and in terms of its stature.

Senator Meredith: Thank you, Mr. Stringer. It's good to see you again. We are hanging out on Tuesdays.

You mentioned Budget 2013. Of the 50 questions that I have, Senator Poirier — I thought I would throw that in there — the 2013 budget indicated you said over \$53 million or \$54 million allocated to the aquaculture industry. You talked about the science supporting the wild, and this is where I guess Mr. Moore comes in as well. Talk to us about that. You mentioned to Senator Wells about the growth of the wild. In terms of the numbers, what are the signs saying, given climate change, given changes in temperatures, in terms of just the growth of that sector itself and the certain species? Talk to us as well about the aquaculture industry in terms of filling that. What are the pros and cons? What is the science telling us? I'm curious to hear your comments on that, gentlemen.

Mr. Stringer: Let me start is, and I'll ask Wayne to jump in in terms of the science specifically. How the stocks are doing writ large, the wild stocks? You also spoke to changing oceanographic conditions, and that's a reality in certain parts of the ocean, frankly.

Let's start on the West Coast. This past summer, we had an extraordinary year for salmon. Since we started keeping really good records in the 1950s, it's in the top five in terms of the returns for sockeye salmon on the West Coast. Other species, not quite as well. There have been long-term slight decreases in some of the species.

Moving to the East Coast — and I'm skimming the surface here — lobster continues to be a major fishery in good shape and not showing signs of a downturn, which is good news.

We are seeing concerns around shrimp and crab in the Newfoundland Shelf, but we are also seeing groundfish coming back. We are seeing signs of not just cod, but certainly Atlantic halibut is growing, haddock is growing, and some other species as well.

Le fait est que l'aquaculture représente 30 p. 100 des pêches canadiennes actuelles. Le secteur emploie 14 000 travailleurs dans l'ensemble du territoire. Il contribue à un pourcentage important de la valeur des débarquements. Je suis responsable de la pêche sauvage et de l'aquaculture, et je dirais que nous ferons tout en notre pouvoir pour nous assurer que la pêche sauvage continue de croître et de combler cet écart, mais, si les chiffres que nous cite l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture sont presque exacts, nous allons avoir besoin de l'aquaculture. Le ministère s'est doté des services dont il avait besoin, comme l'ont fait les autres gouvernements. La part de son budget et l'attention qu'il prête à l'aquaculture ont considérablement augmenté, tout comme l'envergure du ministère.

Le sénateur Meredith : Merci, monsieur Stringer. C'est bon de vous revoir. Nous passons du temps ensemble les mardis.

Vous avez mentionné le budget de 2013. Parmi les 50 questions que j'aimerais poser — j'ai pensé, sénatrice Poirier, que je devrais peut-être aborder cette question —, je remarque que vous avez dit que, dans le budget de 2013, plus de 53 ou 54 millions de dollars étaient affectés au secteur de l'aquaculture. Vous avez parlé de la science qui appuie la pêche sauvage, et je suppose que c'est là que M. Moore intervient également. Parlez-nous de cette question. Vous avez mentionné au sénateur Wells que la pêche sauvage s'accroissait. Compte tenu des changements climatiques et des changements de température, qu'est-ce que les chiffres indiquent sur le plan de la croissance de certaines espèces et de la croissance du secteur même? Parlez-nous aussi de la façon dont l'industrie de l'aquaculture comble l'écart. Quels sont les avantages et les désavantages de l'aquaculture? Qu'est-ce que la science nous révèle? Je suis curieuse, messieurs, d'entendre vos observations à ce sujet.

M. Stringer : Permettez-moi de commencer à répondre à cette question. Je demanderai à Wayne d'intervenir à propos de la science en tant que telle. Dans l'ensemble, comment vont les stocks sauvages? Vous avez également mentionné le changement des conditions océanographiques et, pour être franc, cela se produit vraiment dans certaines parties de l'océan.

Commençons par la côte Ouest. L'été dernier a été une année extraordinaire pour les saumons. Depuis que nous avons commencé à tenir d'excellents registres dans les années 1950, c'est l'une des cinq premières années en ce qui concerne le nombre de saumons rouges de retour sur la côte Ouest. Les autres espèces ne se sont pas débrouillées aussi bien. Les stocks de certaines espèces connaissent une légère diminution à long terme.

Passons à la côte Est — et je me contente d'effleurer la surface en ce moment. La pêche du homard continue de prospérer sans qu'aucun signe de recul ne transparaisse, ce qui est une excellente nouvelle.

Les crevettes et les crabes du plateau de Terre-Neuve nous causent des préoccupations, mais nous constatons également que les poissons de fond reviennent. Des signes indiquent que non seulement les stocks de morue augmentent, mais aussi ceux du fétan de l'Atlantique, de l'aiglefin et de quelques autres espèces.

So it really is hit and miss. Our job is to make sure that we are taking advantage of all the positives and that we're creating the conditions so we get as much growth as possible.

I'll ask Wayne to speak to the rest.

Mr. Moore: Mr. Stringer has correctly identified some of the major trends that are happening from a wild species point of view. You specifically referenced climate change and some of the changes that go on. Some of these cycles are happening at fairly large levels.

For example, with increased acidification in some areas, we see emerging impacts potentially on shellfish. We have a lot of work under way trying to understand what the implications are. Are they longer-term trends? Will we see adaptability, or will we see some movement of species? What are the implications there for opportunities and problems?

There are some shorter-term events. For example, we are hearing in the news today about El Niño and the impact on the weather we are experiencing today, but that will also have an impact on fish stocks —for example, how will that shift? That is another area we are looking at.

In terms of aquaculture specifically and in terms of the work we are launching, as mentioned, there has been a significant investment, a renewal of the Sustainable Aquaculture Program. We are concentrating our work in a number of areas over the years to come and a number of topics we have heard about tonight.

For example, in support of the regulation, release of organic matter: How is the organic matter related to aquaculture sites? What's the impact on the environment? What are various ways of helping to mitigate that so we can facilitate growth in a sustainable way?

Another area which we also talked about tonight is around fish, pest and pathogen management. What are the most effective tools that we have in place to help manage pests where they do appear, again while minimizing the impact on the environment? Some of the ideas we talked about earlier, such as the warm water, again techniques we will be evaluating and looking at. What is the efficacy of these things? Do they work as well, and under what conditions do they work well?

There are a couple of other areas under the general heading of interactions between wild and cultured stocks, between wild fisheries and aquaculture. One area is, again, the issue of disease. A big concern we have had raised in British Columbia is to have a better understanding of what are the disease interactions between

La situation est donc aléatoire en réalité. Notre travail consiste à nous assurer que nous tirons parti de tous les côtés positifs et que nous créons les conditions pour que les stocks croissent autant que possible.

Je vais maintenant demander à Wayne d'aborder les autres aspects.

M. Moore : M. Stringer a correctement énuméré quelques-unes des principales tendances en matière d'espèces sauvages. Vous avez fait allusion, en particulier, aux changements climatiques et à certains des autres changements qui surviennent en ce moment. Certains de ces cycles se produisent à des degrés assez importants.

Par exemple, nous remarquons que l'acidification accrue des océans commence peut-être à avoir des répercussions sur les mollusques et crustacés. De nombreux projets visant à comprendre ces répercussions sont en cours. S'agit-il de tendances à long terme? Verrons-nous les espèces s'adapter ou se déplacer? Quels sont les problèmes et les possibilités engendrés par ces tendances?

Certains événements s'appliquent à court terme. Par exemple, de nos jours, nous entendons parler du phénomène El Niño et de son incidence sur les températures enregistrées dernièrement, mais le phénomène aura également des répercussions sur les stocks de poissons — comment changeront ces stocks? Voilà un autre aspect que nous examinons.

En ce qui concerne l'aquaculture, en particulier, et le travail que nous entreprenons, comme je l'ai mentionné, le ministère a renouvelé le Programme d'aquaculture durable et a investi une somme substantielle dans ce programme. Au cours des années à venir, nous concentrerons nos efforts dans un certain nombre de domaines ayant trait à plusieurs sujets qui ont été abordés ce soir.

Par exemple, pour appuyer le règlement concernant la libération de matières organiques, nous nous demanderons comment les matières organiques sont liées aux sites d'aquaculture, quelles sont leurs répercussions sur l'environnement et quels sont les divers moyens que nous pouvons utiliser pour contribuer à atténuer ces répercussions afin de favoriser la croissance de l'aquaculture d'une façon durable?

Ce soir, nous avons également discuté de la gestion des parasites et des agents pathogènes des poissons. Quels sont les outils les plus efficaces que nous avons mis en place pour gérer les parasites là où ils apparaissent, tout en minimisant l'effet qu'ils ont sur l'environnement. Certaines des idées que nous avons abordées plus tôt, comme l'eau chaude, sont des techniques que nous évaluerons. Quelle est l'efficacité de ces techniques? Sont-elles aussi efficaces, et dans quelles conditions sont-elles efficaces?

Il y a quelques domaines supplémentaires qui peuvent être classés sous l'en-tête général des interactions entre les stocks sauvages et les stocks d'élevage, entre la pêche sauvage et l'aquaculture. Je le répète, l'un de ces domaines est celui des maladies. Les pêcheurs de la Colombie-Britannique qui sont

wild and cultured stocks, do they exist, what direction do they flow in, and what are the dynamics around that, in order to understand those relationships a bit better.

Lastly, on the East Coast we are also looking at issues around wild and cultured interactions around salmon. Certainly Atlantic salmon is a priority issue in a number of the Atlantic provinces. We want to better understand whether there are issues surrounding the interaction between wild and cultured salmon there.

That's to give a sense of some of the areas we are working on now and, hopefully, a little appreciation of the situation with the wild stocks, too.

Senator Meredith: Thank you so much. I will forgo my other 49 questions and turn the table back to you.

The Chair: We appreciate that, Senator Meredith.

Senator Raine: In British Columbia there was a moratorium on fish farms for a while because of the Cohen Commission. In February 2014 Cermaq applied for two new aquaculture licences. My question is with regard to those licences.

I understand that the siting is in the jurisdiction of the province and that some people are complaining that there hasn't been enough consultation. I would suggest the consultation that's been done has been through the website of the industry, but by not proactively going out and seeking consultation.

Is there any role for DFO to engage in public consultations as part of your review of aquaculture operations?

Mr. Stringer: Thank you for the questions. I'll start, and ask Eric to add.

There is a formal process for new sites and expansion of sites. The process is generally started by the province. It goes up on their website, but on their website it invites people to contact DFO if they have an interest in a particular site.

The proponent is required to have an open house to engage the public. We ensure that we engage with local and affected First Nations and key stakeholders. It's a formal process. I think it's actually probably on our website how the formal process works, but I'll ask Eric to add to it.

Mr. Gilbert: This is what I called a few minutes ago the single-window approach. Both levels of government have a role to play. The provincial government is allocating the use of the space, so the seabed for a given site, either finfish or shellfish. We issue the aquaculture licence that regulates all the daily operations of the venture.

inquiets ont demandé de mieux comprendre l'interaction entre les maladies qui touchent les stocks sauvages et les stocks d'élevage, la direction dans laquelle les maladies se propagent et les circonstances entourant cette propagation, le cas échéant.

Enfin, sur la côte Est, nous examinons des questions d'interaction entre les saumons sauvages et les saumons d'élevage. Le saumon de l'Atlantique est assurément un enjeu prioritaire pour plusieurs provinces de l'Atlantique. Nous tenons à mieux comprendre si l'interaction entre les saumons sauvages et les saumons d'élevage causent des problèmes dans cette région.

Cet exposé visait à vous donner une idée de certains des enjeux que nous nous employons à cerner en ce moment et ainsi qu'à vous aider, avec un peu de chance, à comprendre un peu la situation des stocks sauvages.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup. Je vais laisser tomber mes 49 autres questions et vous rendre la parole.

Le président : Nous vous en sommes reconnaissants, sénateur Meredith.

La sénatrice Raine : En Colombie-Britannique, les entreprises qu'aquaculture ont fait pendant un certain temps l'objet d'un moratoire, en raison de la Commission Cohen. En février 2004, Cermaq a demandé deux nouveaux permis d'aquaculture. Ma question concerne ces permis.

Je comprends que les sites proposés relèvent de la province, mais certaines personnes se plaignent des limites du processus de consultation. Je dirais que les gens ont été consultés au moyen du site web du ministère de l'Industrie, mais que le ministère n'a pas pris les devants pour chercher à consulter les intervenants.

Le MPO peut-il jouer un rôle en vue de réaliser des consultations publiques dans le cadre de votre examen des activités aquacoles?

M. Stringer : Merci de vos questions. Je vais débiter, puis Eric pourra compléter ma réponse.

Il y a un processus officiel pour les nouveaux sites et l'agrandissement d'un site. C'est généralement la province qui lance ce processus. C'est affiché sur le site web de la province, mais les autorités provinciales invitent sur leur site web les gens à communiquer avec le MPO s'ils s'intéressent à un site en particulier.

Le promoteur doit organiser une journée porte ouverte pour informer le public. Nous nous assurons d'inclure les Premières Nations locales concernées et les principaux intervenants. Il s'agit d'un processus officiel. En fait, je crois que le fonctionnement du processus officiel se trouve probablement sur notre site web, mais je vais laisser Eric compléter ma réponse.

M. Gilbert : C'est ce que j'ai appelé le guichet unique il y a quelques minutes. Les deux ordres de gouvernement ont un rôle à jouer. Le gouvernement provincial permet l'utilisation du territoire, soit le fond marin pour l'élevage de poissons ou de crustacés. Nous délivrons le permis d'aquaculture qui régleme toutes les opérations quotidiennes de l'entreprise.

That being said, we are also involved in the evaluation of potential impacts. We use a science model. For any specific site, with the request we have for volume production and so on, we can estimate what the impact would be. That information is shared with the proponent and, if we have questions, we ask them to do more study.

I have to say that this is an extensive process, for both levels of government, for a given company to meet all the requirements. We're talking about a quarter of a million dollars that they have to put on the table upfront even before they get the licence. They are keen on putting that money on the table, because they know they have to comply with all the regulations. Once they get the licence, then their investment is deemed profitable.

What I said is true for a new site application. The two that you are referring to were major expansions of existing sites. I'm not 100 per cent sure, but I think they were in the north part of Vancouver Island.

The process is about the same for a major expansion of any given site. The threshold we have to decide what is major and what is not is exactly the same that we have in the AAR regulations on section 8 where we talk about either, in one shot, a 10 per cent increase in the footprint, in the volume; or 10 per cent that would be cumulative over five years. So it's not 50 or 75 per cent. As soon as we go over 10 per cent, we are asking the industry to go through the same process.

On the First Nations side of things, it's one of the major pillars of the evaluation process. We have to have direct communication with First Nations. Kevin mentioned that the industry or the company has to hold an open house and get in touch with First Nations. It's always the case in B.C., because they know that if they want to expand an existing site or have access to a new site, they need to have First Nations support, so they get in touch with them a long time before we even get involved in the analysis of the application.

Once we're there, we also have direct communication with the relevant First Nation and we formally ask them their views on it. We send a letter. I'm aware of cases where we didn't receive any reply to an official letter asking their views on a site for any given application. We went back to them up to three times to make sure they were comfortable, and they were, but it took us a letter and a lot of communication to get there.

So, that's kind of a must for us, to have a very broad and significant consultation process, not only with First Nations but all stakeholders.

Cela étant dit, nous participons également à l'évaluation des répercussions possibles. Nous utilisons un modèle fondé sur des données scientifiques. Pour un site donné, en fonction de la demande que nous avons reçue en ce qui concerne notamment le volume de production, nous pouvons en estimer les répercussions. Cette information est transmise au promoteur et, si nous avons des questions, nous lui demandons de réaliser des études plus approfondies.

Je dois avouer qu'il s'agit d'un long processus pour les deux ordres de gouvernement et une entreprise donnée en vue de répondre à toutes les exigences. L'entreprise doit investir d'entrée de jeu environ un quart de million de dollars avant même d'obtenir son permis. Elle le fait, parce qu'elle sait qu'elle doit se plier à tous les règlements. Lorsque l'entreprise obtient son permis, elle considère cet investissement comme profitable.

Ce que j'ai dit vaut pour une demande relative à un nouveau site. Vos deux exemples étaient de vastes projets d'agrandissement de sites existants. Je ne suis pas entièrement certain, mais je crois que ces deux sites se trouvaient au nord de l'île de Vancouver.

Le processus est sensiblement le même pour un vaste projet d'agrandissement d'un site donné. Le critère dont nous nous servons pour dire qu'il s'agit d'un projet d'envergure ou non est exactement le même que nous retrouvons à l'article 8 du Règlement sur les activités d'aquaculture. Nous parlons d'une augmentation de 10 p. 100 de l'empreinte de l'exploitation ou de son volume de production qui se fait d'un coup ou sur cinq ans. On ne parle pas ici de 50 ou de 75 p. 100. Dès que cela dépasse 10 p. 100, nous demandons à l'industrie de suivre le même processus.

Pour ce qui est des Premières Nations, c'est l'un des principaux piliers du processus d'évaluation. Nous devons communiquer directement avec les Premières Nations. Kevin a mentionné que l'industrie ou l'entreprise doit tenir une journée porte ouverte et communiquer avec les Premières Nations. C'est toujours le cas en Colombie-Britannique, parce que l'industrie sait que, si elle souhaite agrandir un site existant ou avoir accès à un nouveau site, elle doit avoir le soutien des Premières Nations. L'industrie communique donc avec les Premières Nations bien avant que nous procédions à l'analyse de la demande.

Lorsque nous sommes rendus à ce point, nous communiquons aussi directement avec les Premières Nations concernées et nous leur demandons officiellement de nous faire part de leurs opinions sur le sujet. Nous envoyons une lettre. Il nous est déjà arrivé de ne pas recevoir de réponse à une lettre officielle demandant aux Premières Nations leurs points de vue concernant un site relatif à une demande. Nous les avons relancées jusqu'à trois fois en vue de nous assurer que cela ne les dérangeait pas. Les Premières Nations n'y voyaient aucun problème, mais il nous a fallu une lettre et beaucoup d'échanges pour y arriver.

Bref, c'est un incontournable pour nous; il faut réaliser de très vastes consultations auprès des Premières Nations et de tous les intervenants.

Senator Munson: Thanks again for being here. You talked about six pages of regulation. The words used have been “clarification,” “consolidation,” “simplification,” but there are certain folks who still don’t like what they see.

One person is Mr. Bill Ernst, and you’re probably familiar with him. He is a retired Environment Canada biologist and he had an editorial in *The Chronicle Herald* in Halifax last month. He suggested the proposed regulations would reduce environmental protection from aquaculture activities.

In his view, the assessment conducted by the Pest Management Regulatory Agency dealing with pesticides, Health Canada and veterinary drugs as part of the product approval and registration is based on pre-used data provided by manufacturers. He also argued that the proposed regulations would “make no provision for collection of environmental impact data for pesticides or drugs in the aquatic environment.”

Could you address those concerns? They sound pretty serious to me.

Mr. Stringer: We’re familiar with the concerns, as you point out. I’d say a couple of things.

Number one, the work that’s done by the PMRA is being done now, so this is not something that changes with the new regulation.

In terms of data for environmental risk assessment, with the reporting requirements we have in section 12, for the first time ever we are going to be able to compile these on a national basis. We think we will have more data.

I did say in my opening remarks, and we do take this very seriously, that when we’re out talking to stakeholders in technical engagement sessions and hearing from people, we do hear some people saying they don’t like aquaculture and therefore don’t like this regulation in particular. The reality is that, in terms of the types of activities being discussed in this regulation, particularly the ones in the editorial that you quoted from, these have been going on and operating in the past. Those who are concerned about it were hoping we would say “you can’t do that anymore.” The reality is that we’ve clarified how to do it and put some rigour and reporting around it. That’s really what it speaks to.

Mr. Gilbert: One point that needs to be clarified here is the fact that you’re right. The way that the Aquaculture Activities Regulations are designed as of now doesn’t plan for any post-deposit monitoring of the use of pest control products and drugs. The reason we didn’t put it in is because, as Kevin said, PMRA is involved in the risk assessment both for the human health perspective but also on the environment, which has been done by the PMRA for years. They check if risk assessments were done properly on some occasions.

Le sénateur Munson : Merci encore une fois de votre présence au comité. Vous avez parlé d’un règlement de six pages. Les mots utilisés ont été « clarification », « regroupement », « simplification », mais certaines personnes n’aiment toujours pas ce qu’elles voient.

L’une d’elles est M. Bill Ernst, et vous le connaissez probablement. Il est un ancien biologiste à la retraite d’Environnement Canada, et il a publié le mois dernier un article de fond dans le *Chronicle Herald* d’Halifax. Il a avancé que le projet de règlement réduirait la protection environnementale concernant les activités d’aquaculture.

Selon lui, l’évaluation réalisée par l’ARLA en ce qui concerne les pesticides, Santé Canada et les médicaments vétérinaires dans le cadre du processus d’approbation et d’homologation d’un produit se fonde sur des données antérieures à l’utilisation qui sont fournies par les fabricants. Il avance également que le projet de règlement n’inclurait aucune disposition en vue de recueillir des données sur les répercussions environnementales des pesticides ou des médicaments dans le milieu aquatique.

Pourriez-vous répondre à ces préoccupations? Ces inquiétudes me semblent assez sérieuses.

M. Stringer : Comme vous l’avez souligné, nous sommes au courant de ces inquiétudes. J’ai deux ou trois commentaires.

Premièrement, le travail de l’ARLA se fait déjà actuellement; ce n’est donc pas quelque chose qui changera avec le nouveau règlement.

Pour ce qui est des données pour l’évaluation des risques environnementaux, grâce à l’exigence de produire un rapport en vertu de l’article 12, nous serons en mesure pour la première fois de recueillir de telles données à l’échelle nationale. Nous croyons que nous aurons plus de données.

Nous prenons la chose vraiment au sérieux. Comme je l’ai mentionné dans mon exposé, lorsque nous discutons avec des intervenants lors de consultations techniques, nous entendons des gens qui disent qu’ils n’aiment pas l’aquaculture et qu’ils n’aiment donc pas le règlement à ce sujet. La réalité est qu’en ce qui concerne les activités mentionnées dans le règlement, en particulier celles mentionnées dans l’article de fond que vous avez cité, elles se font déjà. Ceux qui ont des préoccupations à cet égard espéraient que nous dirions qu’on ne peut plus faire ces activités. En réalité, nous avons précisé la manière de le faire, nous avons rendu le processus plus rigoureux et nous avons exigé la production de rapports. Voilà vraiment ce qu’il en est.

M. Gilbert : Il faut apporter une précision, et c’est de dire que vous avez raison. Le libellé actuel du Règlement sur les activités d’aquaculture ne prévoit pas de mesures de surveillance postérieures à l’immersion concernant l’utilisation de produits antiparasitaires et de médicaments. Nous ne l’avons pas inscrit dans le règlement, parce que, comme Kevin l’a dit, l’ARLA effectue des évaluations des risques pour la santé humaine et l’environnement depuis des années. L’ARLA vérifie dans certains cas que les évaluations des risques ont été adéquatement réalisées.

There are not that many products authorized in Canada and in use right now. We're talking about two: Salmosan on the East Coast primarily, and hydrogen peroxide on both coasts. Both are authorized under a specific process. They need to have the provincial government to request the use of those products, which is what happened. But when the provinces do that, they also have their own conditions for use.

A good example is that for the first time on the West Coast, hydrogen peroxide was authorized a year ago. The provincial government asked for post-deposit monitoring of the impact, and they did. The result was communicated to the province, and they declared that there was no impact because hydrogen peroxide is the same product we use to clean our kitchen counters and it degrades in water rapidly in one atom of hydrogen and one molecule of water. The impact is localized and short in time.

With all this being said, Environment Canada was part of the development of this regulation since the beginning. They have been involved for years. They shared concerns that hydrogen peroxide is fine and Salmosan we know, but what if there's a new product authorized? Through the memorandum of understanding that we're just about to sign off among the three departments — Environment Canada, Health Canada and ourselves — the departments have committed to do a science review. That review will be done over the next three years. One of the major components is to exactly answer that question: Do we need to impose post-deposit monitoring on the industry for the use of those products? If yes, what kind? What should it look like?

This will be told to the management side of things by the three departments' science branches that will work together to figure out the scientific protocol that will bring all of us to a situation where we will have a clear answer to those questions.

Mr. Moore: Thank you, senator. I have three quick points to add.

The first is the important message around the professional evaluation undertaken by the Pest Management Regulatory Agency. A second point would be around not only that, but the deep degree of cooperation we have in working together with the PMRA, building on research we have. We sit at roundtables and talk about research priorities, how the work we're doing through the Sustainable Aquaculture Program can help inform their work as a regulatory agency. So this isn't just separate walls; we're working closely on that.

Il n'y a pas beaucoup de produits qui sont autorisés au Canada et qui sont actuellement utilisés. Il n'y en a que deux : le Salmosan, principalement sur la côte Est, et le peroxyde d'hydrogène, sur les deux côtes. L'utilisation de ces deux produits est autorisée en fonction d'un processus précis. Il faut que les gouvernements provinciaux présentent une demande en ce sens, et c'est ce qui s'est passé. Cependant, lorsque les provinces le font, elles imposent également leurs propres conditions d'utilisation.

Voici un bon exemple. Pour la première fois sur la côte Ouest, on a autorisé l'utilisation du peroxyde d'hydrogène il y a un an. Le gouvernement provincial a demandé qu'il y ait une surveillance postérieure à l'immersion concernant les répercussions, et ça été fait. Les résultats ont été transmis à la province, et on a appris qu'il n'y avait aucune répercussion, parce que le peroxyde d'hydrogène est le même produit que nous utilisons pour nettoyer nos comptoirs de cuisine et qu'il se décompose rapidement dans l'eau en un atome d'hydrogène et une molécule d'eau. L'effet est localisé et de courte durée.

Cela dit, Environnement Canada a participé dès le début à la rédaction du règlement. Le ministère est actif dans le dossier depuis des années. Il convient aussi que le peroxyde d'hydrogène peut être utilisé, et nous savons ce qu'il en est au sujet du Salmosan. Cependant, que se passera-t-il si un nouveau produit est autorisé? Par l'entremise du protocole d'entente que nous sommes sur le point de signer entre nos trois ministères — Environnement Canada, Santé Canada et notre ministère —, les ministères ont convenu de réaliser un examen des données scientifiques au cours des trois prochaines années. L'une des principales composantes sera de répondre exactement à la question suivante. Devons-nous imposer à l'industrie une surveillance postérieure à l'immersion en ce qui concerne l'utilisation de ces produits? Le cas échéant, quel type? Quelle forme cela prendrait-il?

Ce sera communiqué aux cadres supérieurs par les directions générales des sciences des trois ministères qui collaboreront en vue d'élaborer un protocole scientifique qui nous permettra de répondre clairement à ces questions.

M. Moore : Merci, sénateur. J'ai trois petits points à ajouter.

Le premier élément se veut un message important concernant l'évaluation professionnelle entreprise par l'ARLA. Le deuxième élément est notre étroite coopération avec l'ARLA qui s'appuie sur les recherches que nous avons. Nous participons à des tables rondes et discutons des priorités en matière de recherche et de la manière dont nos travaux par l'entremise du programme d'aquaculture durable peuvent contribuer à son travail en tant qu'agence de réglementation. Nous ne travaillons pas chacun de notre côté; nous collaborons étroitement en la matière.

The second point, as Mr. Gilbert pointed out, is the important role of provincial vets in making these decisions around applications. These are trained professionals looking at this and making recommendations.

Lastly, as he pointed out, is the science review, which we're in the process of scoping out now. Certainly there are some very important questions to be raised, building upon the body of knowledge that we've developed over a number of years of researching these topics.

Senator Munson: As a brief supplementary, with these answers, do you think you've satisfied Mr. Ernst's concerns?

Mr. Stringer: I think my colleagues have largely responded to that one. We've had a lot of input from a lot of people. We really do take all views seriously. We understand that people are bringing these forward with the absolute best intentions. At the end of the day, our decisions, our recommendation to the minister and what we'll seek to put in the public domain is based on science rigour. We need to be aware of views, and all range of views. We need to take them seriously and, at the end of the day, as has been pointed out by my colleagues, we will be guided by the best science advice that we've got and we will ensure we have a robust regulatory regime. We're hopeful and we think we've captured that here.

I did say in my remarks there are reviews we heard that we're contemplating during the process. We think there's potential for considering improvements to the regulation, and those are things we're deliberating on now.

Senator McInnis: Thank you for coming. This was not going to be my question, but Senator Munson provoked me to do this.

Your department enforces and you also market. I think you should add another word: "educates." Don't think of this as patronizing. We have good people in Fisheries and Oceans, and you do a wonderful job. But in the community I come from, the word "trust" enters into it and that's partly predicated on the fact that it's hard to tell the story to every individual, but it's important to try to get that message out. I don't think you do a good enough job.

Yes, you've had consultations. You've had I forget how many around Atlantic Canada and B.C. and so on. When I look here, I see that we have the Fisheries Act, the Coastal Fisheries Protection Act, pollution prevention legislation, the Health of Animals Act, control of fish diseases legislation, the Pest Control Products Act and the regulation of pest control. The Canadian Environmental Protection Act addresses the environmental risks related to drugs and then, of course, you have the Canada Shipping Act with respect to pollution from vessels and so on.

Le deuxième point, comme M. Gilbert l'a souligné, est le rôle important des vétérinaires provinciaux en vue de prendre des décisions en ce qui concerne des demandes. Ce sont des professionnels qualifiés qui se penchent sur la question et qui présentent des recommandations.

Enfin, comme il l'a dit, il y a l'examen des données scientifiques que nous sommes en train de définir. De très importantes questions seront évidemment soulevées en nous appuyant sur l'ensemble des connaissances que nous avons accumulées au fil de nos années de recherche dans ces domaines.

Le sénateur Munson : J'ai une brève question complémentaire. Avec ces réponses, croyez-vous avoir répondu aux préoccupations de M. Ernst?

M. Stringer : Je crois que mes collègues ont passablement répondu à cette question. De nombreuses personnes nous ont fait part de leurs commentaires. Nous prenons vraiment toutes les opinions au sérieux. Nous comprenons que les gens nous présentent leurs opinions avec les meilleures intentions du monde. Au final, nos décisions et notre recommandation au ministre et ce que nous rendrons public se fondent sur la rigueur scientifique. Nous devons être au courant de tous les points de vue. Nous devons les prendre au sérieux. Au final, comme l'ont souligné mes collègues, nous fonderons nos décisions sur les meilleurs avis scientifiques à notre disposition et nous nous assurons d'avoir en place un solide régime réglementaire. Nous avons bon espoir d'y être arrivés.

Dans mon exposé, je rappelle avoir dit que nous avons reçu des commentaires sur lesquels nous nous penchons au cours du processus. Nous sommes d'avis qu'il serait possible d'envisager d'apporter des améliorations au règlement; nous débattons actuellement de ces choses.

Le sénateur McInnis : Merci de votre présence. Je n'avais pas l'intention de poser cette question, mais le sénateur Munson m'a incité à le faire.

Votre ministère applique des lois et des règlements et vous vous occupez aussi de la commercialisation. Je crois que vous devriez ajouter un autre mot : « éducation ». Je ne vous dis pas cela d'un ton moralisateur. Le ministère des Pêches et des Océans compte de bons employés qui accomplissent un excellent travail. Cependant, dans ma collectivité, la « confiance » fait partie de l'équation, et c'est notamment, parce qu'il est difficile de raconter l'histoire à tout le monde, mais c'est important d'essayer de diffuser le message. Je ne pense pas que vous en faites suffisamment.

Je conviens que vous avez tenu des consultations. Je ne me souviens plus du nombre de consultations que vous avez organisées un peu partout au Canada atlantique et en Colombie-Britannique, par exemple. Ce que je vois ici, c'est la Loi sur les pêches, la Loi sur la protection des pêches côtières, une mesure législative sur la prévention de la pollution, la Loi sur la santé des animaux, une mesure législative sur la prévention des maladies du poisson, la Loi sur les produits antiparasitaires et la réglementation des produits antiparasitaires. La Loi canadienne

If I were out there, my perception would be that this is more than consolidation. You're turning the husbandry activities over to the industry. So, can you distinguish for me between that? Where are the differences?

We would like to hear what you have to say about the educational aspect, because I think that's very important.

Mr. Stringer: I guess I'll start with the latter issue, the educational aspect. It is very complex. The issues are really important to Canadians. I hear from fisher groups who are concerned. I hear that they want to support jobs in the community, but they're concerned about the potential impacts and they want to be assured that we're going to have a regime in which — understanding that nothing is risk-free — they're going to be able to enjoy the benefit from the aquatic environment going forward. We get that and, at the end of the day, what we're seeking to be able to do is to have a robust regulatory regime.

The second piece is around education. It is so complex and the issues are so significant. Poor Eric Gilbert. I don't know how many of these he went to, but there were 49 during a few weeks, and we had hundreds and hundreds of Canadians, most of whom just wanted to hear about it and learn about it. Therefore, I think these were successful. There were some people who were just kind of coming out to champion it and some people coming out to say, "I don't really like aquaculture and I want to let you know that."

But there is an ongoing attempt to make sure that an informed discussion is taking place. We know the debate is going to take place on these issues. Our job is to help to make sure that it's an informed debate, that we have the proper information in the public domain and that we are proactively getting it into the public domain.

I think what I hear you saying is that we need to redouble efforts to do that. The stakes are significant and you're hearing from people who are clearly not getting that message. I think we take that and need to consider that, so thank you.

Senator McInnis: They hear from you when there's an issue, you see. I think the quiet times are when there should be more education about the import of aquaculture and how the process is taking place. I'm certain that a partnership with the industry would be welcome. I'm sure they would share the cost. They're certainly doing a lot of research.

Mr. Moore: On the research point, that's an excellent point. We take the responsibility very seriously in terms of communicating the science in this area to scientists and Canadians at large. We have an advisory process called the Canadian Science Advisory Secretariat. We produce about

sur la protection de l'environnement traite des risques environnementaux liés aux médicaments, puis il y a bien entendu la Loi sur la marine marchande du Canada qui vise la pollution causée notamment par les navires.

Si j'étais sur le terrain, j'aurais l'impression qu'il s'agit de bien plus qu'un simple regroupement. Vous transférez les activités d'élevage à l'industrie. Pourriez-vous faire la distinction entre ces choses? Qu'est-ce qui est différent?

Nous aimerions vous entendre au sujet de la question de l'éducation, parce que je crois que c'est très important.

M. Stringer : Je crois que je vais répondre en premier à votre dernier point, soit la question de l'éducation. C'est très complexe. Les enjeux sont très importants aux yeux des Canadiens. J'entends les inquiétudes des groupes de pêcheurs. J'entends qu'ils veulent soutenir l'emploi dans la collectivité, mais ils s'inquiètent des répercussions possibles et ils veulent que nous leur assurions que nous aurons un régime — en considérant que le risque zéro n'existe pas — dans lequel ils pourront profiter des avantages du milieu aquatique. Nous le comprenons; au final, ce que nous voulons, c'est un régime réglementaire solide.

Le deuxième aspect concerne l'éducation. C'est très complexe, et les enjeux sont considérables. Pauvre Eric Gilbert. Je ne sais pas à combien de consultations il a assisté, mais nous en avons tenu 49 en quelques semaines. Des centaines et des centaines de Canadiens y ont participé; la majorité d'entre eux voulaient tout simplement en apprendre davantage sur la question. Par conséquent, je crois que c'était une réussite. Certaines personnes étaient là tout simplement pour défendre la cause, tandis que d'autres sont venues pour nous dire : « Je n'aime pas vraiment l'aquaculture et je tiens à vous le faire savoir. »

Nous essayons de nous assurer qu'il y ait des discussions éclairées. Nous savons qu'on débattera de ces questions. Notre travail consiste à donner un coup de main en vue de nous assurer que c'est un débat éclairé, que les bons renseignements sont disponibles sur la place publique et que nous le faisons de manière proactive.

À mon avis, ce que je vous entends dire, c'est qu'il faut redoubler d'efforts en ce sens. Les enjeux sont considérables, et vous entendez des gens qui n'ont manifestement pas reçu notre message. Je crois qu'il faut en tenir compte. Je vous en remercie.

Le sénateur McInnis : Ces gens entendent parler de vous lorsqu'il y a un problème. D'après moi, c'est lorsque c'est tranquille que vous devriez faire plus d'éducation au sujet de l'importation de l'aquaculture et du processus en ce sens. Je suis persuadé qu'un partenariat avec l'industrie serait accueilli à bras ouverts. Je suis certain que l'industrie accepterait de partager les frais. L'industrie fait bien entendu beaucoup de recherches.

M. Moore : Pour ce qui est de la recherche, vous soulevez un excellent point. Nous prenons très au sérieux la responsabilité de diffuser les données scientifiques dans le domaine aux scientifiques et à tous les Canadiens. Nous avons un processus consultatif qui s'appelle le Secrétariat canadien de consultation

300 research reports and advice documents from the department a year. They're not all on aquaculture. They cover a range of subjects, but aquaculture is, as Mr. Stringer has pointed out, taking up an increasingly important space there. They're published with executive summaries and are targeted towards a scientific audience, a user audience, if you will. In addition to that, our scientists are publishing in journals, presenting at conferences and sharing this message among those communities.

We realize that those aren't the only people we're trying to reach. We are using our website and videos to try to reach out to a broader community and to a range of audiences so that people will understand the science that has been done — presented very factually — and to share that with the broadest audience that we can so that some of these debates happening in public can be happening from a stronger base of fact. I think that's an important area where we can contribute.

Some of my staff have just come back from Korea where those debates are happening, as well. I think it's important that we be participating. I don't say this for myself, but for the staff across the country: I think our scientists are making very important contributions internationally on these debates.

The Chair: Thank you to our senators, and thank you to our panel. As always, we reserve the right to call you back as we continue with our study into 2015. Thank you for your time.

(The committee adjourned.)

scientifique. Nous produisons annuellement environ 300 rapports de recherche et avis scientifiques. Ces documents ne portent pas tous sur l'aquaculture; ils concernent une vaste gamme de sujets, mais l'aquaculture, comme M. Stringer l'a souligné, commence à occuper une place de plus en plus importante. La publication de ces documents est accompagnée d'un résumé et est destinée au milieu scientifique et aux utilisateurs, pour ainsi dire. De plus, nos scientifiques publient des articles dans des revues, prennent la parole à l'occasion de conférences et diffusent ce message dans ces divers milieux.

Nous sommes conscients que nous essayons de communiquer aussi l'information à d'autres personnes. Nous nous servons de notre site web et de vidéos pour diffuser l'information à un plus vaste public pour que les gens comprennent les recherches scientifiques qui ont été réalisées — on présente les faits —, et nous communiquons ainsi les renseignements à un vaste public pour que les débats qui se déroulent sur la place publique s'appuient sur de solides faits. Je crois que nous pouvons jouer un rôle dans ce domaine important.

Certains membres de mon personnel viennent de revenir de la Corée du Sud, où de tels débats ont aussi lieu. Je crois que c'est important que nous y participions. Je ne parle pas de moi personnellement, mais bien du personnel du ministère partout au pays. Je crois que nos scientifiques contribuent considérablement aux débats en la matière sur la scène internationale.

Le président : Merci à nos sénateurs et à notre panel. Comme toujours, nous nous réservons le droit de vous rappeler au cours de notre étude en 2015. Merci de votre temps.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Fisheries and Oceans Canada:

Kevin Stringer, Senior Assistant Deputy Minister, Ecosystems and Fisheries Management;

Eric Gilbert, Director General, Aquaculture Management;

Wayne Moore, Director General, Strategic and Regulatory Science.

TÉMOINS

Pêches et Océans Canada :

Kevin Stringer, sous-ministre adjoint principal, Gestion des écosystèmes et des pêches;

Eric Gilbert, directeur général, Gestion de l'aquaculture;

Wayne Moore, directeur général, Stratégies et régulations des sciences.